



**Compte rendu du conseil municipal
Séance du jeudi 15 décembre 2016**

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Madame Annick Niporte, Monsieur Dominique Duchamp, Monsieur Philippe Brunot, Madame Nathalie Weill, Monsieur Christian Albert, Madame Marie-Luce Bon, Monsieur Philippe Michaud, Madame Antoinette Graff, Monsieur Jean- Michel Bon, Monsieur Christophe Leloup, Monsieur Christophe Louet, Madame Nathalie Vieillard, Madame Sandrine Renault, Monsieur Rémy Aubry.

Absents Excusés : Madame Olga Pecaud (procuration à Monsieur Gérard Leguay), Monsieur Serge Bavard (procuration à Monsieur Philippe Brunot), Madame Claudine Lenet (procuration à Monsieur Christian Albert), Madame Michèle Baudoin (procuration à Madame Antoinette Graff).

Monsieur Rémy Aubry est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 novembre 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 9 novembre dernier est adopté à l'unanimité après rectification du point n°4 (dernière phrase) de l'ordre du jour comme suit « C. Albert justifie son vote par le souhait de voir tous les emprunts contractés en 2012 pour le financement du groupe scolaire, faire l'objet d'une renégociation ».

De plus, C. ALBERT insiste sur le respect des délais de diffusion du compte rendu du conseil municipal. En effet, celui-ci doit être affiché et diffusé sur le site internet dans les 8 jours qui suivent le conseil, et envoyé aux conseillers municipaux dans les 15 jours.

Il suggère que l'approbation du compte rendu du conseil municipal soit indiquée sur les convocations.

1- Modification du tableau des effectifs

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit

Créations de poste	Date d'effet	Durée Hebdomadaire de travail
5 agents de recensement	Du 5 janvier au 18 février 2017	Rémunération forfaitaire
Adjoint administratif	Le 1 ^{er} février 2017	26 heures hebdomadaires

Le maire précise que le poste d'adjoint administratif correspond au remplacement d'un agent titulaire au secrétariat, chargé de l'accueil et de l'état civil, qui partira en retraite au 31 mai 2017, le volume horaire hebdomadaire de 26 heures étant susceptible d'évoluer.

Le recrutement est en cours, environ 10 candidatures ont été sélectionnées pour un entretien.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification du tableau des effectifs.

2- Modification du régime indemnitaire – mise en place du RIFSEEP

Le maire présente la modification du régime indemnitaire des agents de la commune.

A la demande de C. ALBERT, il est précisé que ce régime indemnitaire s'appuie dorénavant sur des critères précis, à titre d'exemple, les critères retenus pour les agents de catégorie C sont énoncés. Le plafond des indemnités est établi par l'état. La mise en place de ce régime au sein de la commune de Selongey sera conforme à la proposition du centre de gestion de la Côte d'Or, validée par le comité technique paritaire. Il est également précisé que l'enveloppe budgétaire consacrée à ce régime indemnitaire sera semblable à celle de 2016.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2017.

3- Affouages 2016

Le conseil municipal fixe à l'unanimité le prix de l'affouage à 25 euros. Il y a 41 inscrits.

4- Subvention au secours populaire

Le conseil municipal décide de verser au secours populaire une subvention de fonctionnement pour l'année 2016 d'un montant de 200 €.

5- Indemnités de conseil et de confection de budget de l'exercice 2016

Le maire propose au conseil municipal de verser au comptable public l'indemnité de conseil et de confection de budget au titre de l'année 2016 pour un montant de 753.16 €. C. ALBERT, ne conteste pas le versement de cette indemnité, mais souhaite que le comptable public présente les comptes de gestion en conseil municipal, comme cela est prévu dans le code général des collectivités territoriales.

6- Tarifs 2017

Le conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs 2017, tels qu'ils sont présentés par le maire.

Les tarifs sont identiques à ceux de 2016 ; les modifications apportées concernent principalement la location de la grande salle du foyer dont le montant de location sera de 307 € pour une association locale (avec gratuité une fois par an) et de 480 € pour une association extérieure.

7- Décisions modificatives budget de la commune

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les décisions modificatives 4 et 5 du budget de la commune, telles qu'elles sont présentées par le maire.

8- Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Le maire propose au conseil municipal de lancer une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'urbanisme, cette révision comporte 5 points :

- a- Parcelle AH 242 : passage de la parcelle de N (Zone naturelle et forestière) à NJ (secteur de la zone naturelle à vocation de jardins, afin que le propriétaire puisse y construire une petite dépendance.
- b- Parcelle AM 120 : passage de la parcelle de N (Zone naturelle et forestière) à NJ (secteur de la zone naturelle à vocation de jardins
- c- Suppression de la zone réservée N°4
- d- Suppression de la zone réservée n°1
Le maire précise que ces suppressions visent à accélérer l'aménagement des terrains. La commune veillera, à ce que l'accès des fonds de parcelles ne soient pas compromis. Les services de la DDT ont conseillé la suppression de ces 2 zones plutôt que leur déplacement.
- e- Modification de l'article 1AU13 paragraphe 3 du règlement concernant l'obligation de réaliser des espaces verts. Pour les opérations d'aménagement d'ensemble, il est question d'exiger une superficie d'espaces verts de 5 % de la surface d'assiette globale au lieu de 10 %.

C. Louet propose que le lieu dit « la Riepe » soit classé en zone à aménager car ces terrains sont bien exposés.

C. Albert estime qu'il est nécessaire de combler les dents creuses avant d'étendre les zones aménageables.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le lancement de la procédure de mise en révision simplifiée n°2 du PLU.

9- Informations diverses et questions des conseillers

Le maire informe le conseil des points suivants :

Maison Réquichot : la réception des travaux a été effectuée. Le transfert des livres est en cours. L'inauguration aura lieu le samedi 21 janvier à 11h. L'ancien algeco sera donné à la société de chasse de Selongey.

Foyer : les travaux de la première tranche se termine ; un lecteur de badge sera installé à l'entrée des escaliers afin de limiter l'accès aux seuls utilisateurs de la salle de musculation, de l'espace ZONCA et de la salle de lutte. Il est nécessaire de déterminer les modalités d'accès pour les enfants se rendant à la salle de lutte.

Réseau AEP , route Is sur tille : les travaux se terminent également .

Cambriolage à la « Maison des associations » : l'enquête est en cours, la gendarmerie est en attente des résultats d'analyse ADN.

Les conseillers municipaux sont conviés à un verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h15

Le secrétaire de séance

Rémy AUBRY

Le Maire

Gérard LEGUAY